



MODULE SAS CENTRAL

25 JUIN 2025

Dr Jean Pierre BAROIN et Dr François BUGHIN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

CETTE FORMATION D'UNE JOURNÉE A POUR BUT **D'ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES** AFIN DE TRAITER LES PATIENTS AVEC SAS CENTRAL.

Acquérir les bases de

LA PHYSIOPATHOLOGIE DU SAS CENTRAL ET SON IMPORTANCE DANS LA PHYSIOPATHOLOGIE DES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

Approfondir

LA LECTURE DES ENREGISTREMENTS DU SOMMEIL

Connaître et rechercher

LES DIFFÉRENTES ÉTIOLOGIES DU SAS CENTRAL

Connaître

LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREILLAGE PAR VENTILATION AUTO-ASSERVIE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES: cours présentiels comprenant des cas cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION: un quizz sera proposé en introduction et à la fin de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

SAS CENTRAL: DU DIAGNOSTIC A LA PRISE EN CHARGE

- 8h00 – 8h30 Présentation du cours et quizz d'évaluation des connaissances
- 8h30 – 09h30 **SÉMIOLOGIE ET CLINIQUE DU SAS CENTRAL**
- Définitions du SAS central, SAS combiné, SAS émergent, respiration de Cheyne Stokes et respiration ataxique
 - Sémiologie PSG
 - Critères diagnostiques
- 09h30 – 10h30 **CAS CLINIQUES DE LECTURE**
- 10h30 – 11h00 Pause
- 11h00 – 11h45 **DÉMARCHE ÉTIOLOGIQUE**
- Contrôle de la ventilation
 - Classification et démarche étiologique
 - Le SAS émergent
- 11h45 – 12h30 **SAS ET INSUFFISANCE CARDIAQUE**
- Effets du SAS sur l'insuffisance cardiaque
 - Traitement du SAS de l'insuffisant cardiaque
- 12h30 – 13h30 Déjeuner
- 13h30 – 14h30 **ÉTUDE DE CAS CLINIQUES**
- 14h30 – 16h00 **LE TRAITEMENT DU SAS**
- PPC et ASV: mode de fonctionnement, indications et suivi
 - Cas cliniques de réglages d'ASV
- 16h00 – 17h00 **ATELIERS CONSTRUCTEURS**
- SOCIETES LOWENSTEIN ET RESMED**
- 17h00-17h30 **QUIZZ : PIÈGES ET ASTUCES**

FIN DE LA FORMATION

INFORMATIONS PRATIQUES

MODULE DU 25 JUIN 2025

LIEU DE LA FORMATION

Palais des congrès d'Ajaccio

Quai L'Herminier

20000 Ajaccio

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

Agence MACOGESTION | 15 rue de la Bergerie, 64200 Biarritz | Coralie Martin 06 77 85 60 41

Mail : contact@cardiosleep.fr | www.cardiosleep.fr

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

MODULE DU 25 JUIN 2025

INSCRIPTION DPC

Je souhaite m'inscrire à la formation en DPC :

1/ Je me connecte sur mondpc.fr

Je cherche la formation à l'aide des références suivantes: Numéro organisme **7962** et référence de l'action **79622425025**.

2/ Je sélectionne la date souhaitée

3/ J'envoie un chèque de caution d'un montant de 800€ avec mon bulletin de participation

Selon le montant de votre prise en charge, un complément pourra demeurer à votre charge.

Si la formation est suivie dans son intégralité, le chèque de caution vous sera restitué et ne sera donc pas encaissé.

Attention, votre inscription ne sera validée qu' à réception de tous les éléments.

RÉCAPITULATIF	Prix Unitaire	Prise en charge DPC	RESTE A REGLER
FORMATION Module SAS central	800 €		
TOTAL TTC			

J'envoie mon chèque par voie postale à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante :
Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation. Votre inscription prend effet à la réception de votre convocation par mail à J-7.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Dans un contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr

Pour toute question sur l'accessibilité, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter.